|  |  |
| --- | --- |
|  | **Note de lecture** |

|  |  |
| --- | --- |
| Références de l’ouvrage | ***Faire écologie ensemble. La guerre des générations n’aura pas lieu***, Léa Falco (Rue de l’échiquier, juin 2023) |
| Auteur de la note de lecture | Michel Cordier |
| Date de la première diffusion | 29-08-23 |
| Version (date) | 29-08-23 |

*Léa Falco, 24 ans, diplômée de Sciences Po Paris et jeune militante de la « génération climat », est porte-parole du collectif* [Pour un réveil écologique](https://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/)”*, dont le manifeste a été signé par 34 000 étudiants, essentiellement de grandes écoles, afin d’accélérer la transition écologique en agissant dans l’enseignement supérieur et les entreprises.*

*Dans son ouvrage, elle démontre à quel point le clivage générationnel artificiel permet de maintenir un* business as usual *mortifère, tandis que les questions fondamentales s’accumulent. Comment construire la transformation écologique ? Où, avec qui, contre qui ? Elle propose une grille de lecture de cette transformation, et des tactiques à adopter en tant que citoyen, dans sa vie professionnelle ou dans ses engagements politiques. Car le temps est venu de « faire écologie ensemble » pour bâtir une société soutenable.*

[*https://auvio.rtbf.be/media/week-end-premiere-les-sequences-linvitee-lea-falco-militante-et-autrice-de-faire-ecologie-ensemble-la-guerre-des-generations-naura-pas-lieu-rue-de-lechiquier-3055625*](https://auvio.rtbf.be/media/week-end-premiere-les-sequences-linvitee-lea-falco-militante-et-autrice-de-faire-ecologie-ensemble-la-guerre-des-generations-naura-pas-lieu-rue-de-lechiquier-3055625)

[*https://www.francebleu.fr/emissions/planete-bleu-le-mag-planete-bleu-s-engage/ensemble-jusqu-a-ce-que-la-vie-nous-separe-9454950*](https://www.francebleu.fr/emissions/planete-bleu-le-mag-planete-bleu-s-engage/ensemble-jusqu-a-ce-que-la-vie-nous-separe-9454950)

[*https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/10/23/lea-falco-militante-ecolo-et-porte-parole-d-une-jeunesse-reveillee-par-la-crise-climatique\_6146985\_4401467.html*](https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/10/23/lea-falco-militante-ecolo-et-porte-parole-d-une-jeunesse-reveillee-par-la-crise-climatique_6146985_4401467.html)

**Sommaire**

« CTRL+CLICK » sur les titres du sommaire vous conduisent aux § correspondant.

[Vers une transformation écologique, pas une transition](#_Toc144227078)

[Les « militants juvéniles », avec leurs slogans « radicaux », ne font que relayer les constats scientifiques](#_Toc144227079)

[La mobilisation environnementale doit aller chercher ses acteurs dans toutes les strates de nos sociétés](#_Toc144227080)

[Les consommateurs ou les entreprises ne pourront pas déclencher seuls une bifurcation écologique](#_Toc144227081)

[L’Etat doit renouer avec son (ancien) rôle de stratège](#_Toc144227082)

[L’Europe dispose d'un intérêt stratégique à se positionner en fer de lance de la transformation écologique et du pouvoir normatif pour le faire](#_Toc144227083)

[Le capitalisme néolibéral n’est plus compatible avec le défi climatique](#_Toc144227084)

[Intégrer l’écologie par défaut à chaque pan de notre existence](#_Toc144227085)

[Accompagner les filières appelées à décroître](#_Toc144227086)

[De l’écologie perçue comme « punitive » à « l’écologie sociale », pour permettre à tous de vivre mieux](#_Toc144227087)

[Faire entendre au grand public l'urgence de la situation, sans générer un sentiment d’impuissance.](#_Toc144227088)

[L’écologie comme un moyen plutôt qu’un but](#_Toc144227089)

[Rendre la société de consommation ringarde et l’écologie attrayante](#_Toc144227090)

[Citoyens, étudiants, salariés, chefs d’entreprises, mandataires publiques, … Comment agir ?](#_Toc144227091)

# Vers une transformation écologique, pas une transition

« Nous sommes aujourd’hui (…) dans une ‘’drôle de transition’’, annoncée pas encore commencée. Il faudrait (…) la qualifier de ‘’transformation’’ écologique, puisqu’elle devrait s’apparenter à une véritable redirection paradigmatique plutôt qu’à un simple glissement superficiel. »

# Les « militants juvéniles », avec leurs slogans « radicaux », ne font que relayer les constats scientifiques

« Depuis des années, cet adjectif sert surtout à disqualifier les militants écologistes, auxquels on reproche pêle-mêle naïveté, jusqu'au-boutisme et hystérie. La « radicalité » devient alors un simpliste et fallacieux synonyme d’ « extrémisme », loin du sens de son étymologie latine *radix*, la « racine». Pourtant, toute décision pragmatique, autrement dit visant l'efficacité, ne saurait être que radicale : il s'agit de résoudre un problème à sa source pour en éviter la résurgence.

La « rhétorique du pragmatisme » imposée par un système inquiet d'être remis en question parvient pourtant à ses fins : d'un côté, les décideurs politiques et économiques mesurés, auxquels il convient de confier les rênes de la bifurcation écologique. De l'autre, les activistes, rangés dans la case inconfortable des provocateurs de principe, exclus du cercle de la raison par leurs excès supposés - trop jeunes, trop radicaux, trop impatients. Le piège paraît parfait, jusqu'à ce qu'on examine plus attentivement les messages relayés par ces jeunes. Car ces militants juvéniles, relais médiatiques du consensus scientifique, n'inventent que leurs slogans. Le reste relève des constats de la science. »

# La mobilisation environnementale doit aller chercher ses acteurs dans toutes les strates de nos sociétés

« Certains jeunes (…) se mobilisent dans des manifestations politiques (…), en particulier pour le climat. Diplômés, avec un capital culturel et économique élevé, ils présentent un profil qui mérite qu'on s'y attarde. (…)

Le visage de la contestation écologique devient celui de jeunes s'élevant contre un système économique qui leur est pourtant favorable. La protection de l'environnement serait-elle une nouvelle lutte des classes, animée par une certaine bourgeoisie intellectuelle et économique ?

Selon une étude menée lors de la première marche parisienne pour le climat du 13 octobre 2018, 60% des participants avaient au moins un bac+5. 40% occupaient une profession intellectuelle supérieure, contre seulement 8% d'employés. En termes de classement politique, 44 % des manifestants se positionnaient « à gauche » et 29 % « très à gauche ». Point intéressant, les figures mises en avant pour devenir les visages de la lutte contre la crise environnementale sont (…) très féminines (…). Dans les mobilisations pour le climat, les femmes compteraient pour 64 %. Se dégage ainsi **un profil type du jeune engagé pour le climat : une femme diplômée, issue d'une classe sociale aisée, se classant politiquement à gauche...** Pas tout à fait le profil type de l'anticapitaliste radical, donc, mais surtout, pas celui du jeune moyen. »

« L'écologie est encore perçue comme un intérêt de long terme, opposé aux revendications sociales immédiates. Alors même qu'elle bénéficierait à une majorité, sa visibilité médiatique est confinée aux activistes dont les conditions de vie aisées leur permettent de s'extraire de la fausse opposition entre la fin du mois et la fin du monde. Pour combler ce manque de diversité sociale, la mobilisation environnementale doit donc aller chercher ses acteurs dans toutes les strates de nos sociétés, en proposant un horizon désirable. »

# Les consommateurs ou les entreprises ne pourront pas déclencher seuls une bifurcation écologique

« Trois grandes options sont à étudier pour qui souhaite une bifurcation écologique : la transformation par la demande, par l’offre ou par la planification étatique. La première repose sur une exemplarité grandissante des consommateurs, qui diminueraient leur empreinte carbone en privilégiant des produits respectueux de l'environnement. La deuxième suppose que les entreprises polluantes parviennent par l'autorégulation à réduire leurs externalités négatives, entraînant dans leur sillage leur écosystème économique. La dernière, enfin, propose la création d'un nouveau cadre normatif par les pouvoirs publics pour empêcher le dépassement des limites planétaires. (…)

Bien sûr, tous ces acteurs devront mettre la main à la pâte, d'une manière ou d'une autre. Mais pour déterminer lequel d'entre eux sera la clé de voûte de la transformation écologique, il faut examiner les leviers de transformation de chacun. »

Dans les pages qui suivent, Léa Falco montre « comment et pourquoi les consommateurs ou le monde économique ne pourront pas déclencher seuls une bifurcation écologique (pages 23-33) (…) même s'ils joueront un rôle primordial dans sa réalisation ultérieure. »

« L’exiger des premiers revient à surestimer l'influence réelle de la mobilisation individuelle ; l'exiger des secondes signifie ignorer l'inertie financière dans laquelle elles évoluent. »

# L’Etat doit renouer avec son (ancien) rôle de stratège

« Un troisième type d'acteur doit donc intervenir, normatif pour sa part, capable de transformer les macrostructures : l'ampleur de la transformation écologique nécessite un nouveau cadre social, législatif et économique.

Qui édicte les règles de ce plateau de jeu ? Les pouvoirs publics. Partout où la seule action des particuliers ne peut suffire et où les entreprises ne peuvent se montrer à la hauteur, il faut ce que l'économiste lgnacy Sachs nomme la « main bien visible » de l'État, dont l'urgence écologique réaffirme le rôle de « porte-parole de l'intérêt général [[1]](#footnote-1)». Cette responsabilité a même fait son entrée en France dans la jurisprudence, avec la condamnation de l'État en 2021 pour préjudice écologique. »

# L’Europe dispose d'un intérêt stratégique à se positionner en fer de lance de la transformation écologique et du pouvoir normatif pour le faire

« Où amorcer la transformation de nos sociétés ? Entre l'international trop complexe et le local mal doté, difficile de trancher. Même les nations, isolées dans des processus mondialisés, paraissent trop faibles. Car il s'ajoute une difficulté supplémentaire : pourquoi prendre la peine de se lancer dans ce gigantesque chantier si d'autres ne font rien ? L’équation paraît insoluble. Mais par chance, nous avons en Europe un acteur qui dispose à la fois d'un intérêt stratégique à se positionner en fer de lance de la transformation écologique et du pouvoir normatif pour le faire : l'Union européenne.

Un intérêt stratégique, d'abord. Un peu de charbon mais peu de gaz et de pétrole : la situation énergétique de l'Union européenne la place à la merci des potentielles rétorsions de ses partenaires producteurs d'énergie fossile. La transformation écologique lui fournit l'occasion de développer ses énergies décarbonées, de réduire sa dépendance énergétique et d'inverser la tendance à l'appauvrissement industriel des territoires européens. Face à la réduction de son poids économique à l'international, l'Europe, et à travers elle la France, tient une occasion unique de se positionner comme pionnière et boussole écologique.

Un pouvoir normatif ensuite, pour accompagner l'ensemble de ses pays membres dans une transformation écologique qu'ils ne pourraient mener seuls. Et surtout, pour protéger la création d'un nouveau mode de production. Car celui-ci provoquera des effets indésirables selon les normes actuelles. Dans l'industrie et le transport, en particulier, de nombreuses techniques et technologies économes en émissions se révèlent peu compétitives face à leurs équivalents carbonés. Imaginons que cette mesure soit adoptée par les entreprises sur un territoire donné : il faudra alors les protéger de leurs concurrentes étrangères, moins vertueuses du point de vue environnemental mais moins chères. La taxe carbone aux frontières de l'Union européenne, dont le principe est acté sur le papier mais qui fait toujours l'objet de discussions, se révèle ainsi indispensable. (…)

Malheureusement, les ambitions écologiques de l'Union européenne se heurtent à son zèle idéologique et à ses règles pour garantir une concurrence « libre et non faussée », entre autres, qui sont parmi les plus strictes de la planète. Cette obsession européenne pour la concurrence des acteurs économiques s'étend jusqu'à des domaines aussi sensibles que l'énergie [[2]](#footnote-2). »

# Le capitalisme néolibéral n’est plus compatible avec le défi climatique

« Dans sa forme actuelle libéralisée, le système capitaliste est incompatible avec le développement de sociétés soutenables. Sa seule chance de survie passe par une mutation rapide. Ce serait loin d'être inédit, car plusieurs formes de capitalisme peuvent exister l'une après l'autre ou simultanément mais son adaptation à la notion de finitude propre à l'urgence écologique paraît un défi colossal. Or, selon toute vraisemblance, l'urgence écologique devra être gérée sous un régime capitaliste. Et les multinationales, indifférentes aux enjeux écologiques, font partie de ce monde. Il faut donc trouver le moyen de les intégrer aux transformations à venir, en fournissant un cadre concerté afin que les entreprises s'extraient au plus vite des obligations de rentabilité, de court-termisme et de production effrénée ; et surtout, de renverser le plateau de jeu pour pénaliser les entreprises qui causent des dommages à l'environnement. »

# Intégrer l’écologie par défaut à chaque pan de notre existence

« Les macrostructures empêchent particuliers et les entreprises de tenir compte des enjeux environnementaux. Mais c'est bien parce que le choix par défaut est un choix antiécologique que le bât blesse : l'écologie, partout, fait face au mur conjugué des habitudes, de l'inertie, de l'aversion au changement et de l'effort qu'elle représente. (…)

L’horizon qu'il nous faut viser est « celui de l'écologie par défaut, intégrée à chaque pan de notre existence de telle manière que le choix le plus facile, accessible, économique, socialement valorisé, en somme habituel, soit écologique. » (…)

Pas de législation sans évaluation écologique avant son passage devant les élus ; pas de projet divergeant de la norme environnementale qui ne doive s'en justifier. Pas de fiscalité qui ne soit pas écologique. Pas d'entreprise qui ne prenne pas en compte les émissions de carbone ou la protection de la biodiversité dans ses comptes. »

# Accompagner les filières appelées à décroître

« Comment assurer la reconversion des employés de filières amenées à se réduire, comme l'industrie aéronautique ou automobile ? Cette question sert souvent d'utile repoussoir aux projets politiques environnementaux : on ne va tout de même pas mettre la France au chômage pour les lubies de quelques écologistes. Ce serait oublier un peu vite que le marché du travail ne correspond à aucune réalité intemporelle, mais à un contexte qui émane de décisions politiques et économiques. Face à l’urgence écologique, des schémas de reconversion pilotés par les pouvoirs publics constituent la meilleure option pour stimuler de tels secteurs et accompagner les salariés. En parallèle, une agence publique de prospective des métiers verts serait un outil de choix pour appréhender les besoins futurs et les compétences requises par des activités nouvelles, comme la rénovation énergétique, d'ores et déjà en pénurie de main-d'œuvre. »

# De l’écologie perçue comme « punitive » à « l’écologie sociale », pour permettre à tous de vivre mieux

« L'expression ‘’écologie punitive’’, désormais serpent de mer de l'espace politique (…), symbolise à merveille le blocage actuel dans lequel s'enlise le débat environnemental. On craint la crispation de l'opinion, qui associerait les notions d'obligation et de punition. Pourtant, alors que durant des décennies les voitures ont circulé sans que le port de la ceinture de sécurité ne soit obligatoire et qu'on aurait pu qualifier de « sécurité punitive » le fait d'imposer ce dispositif, personne ne songerait désormais à le remettre en cause. L'idée d'une transformation écologique portée par les pouvoirs publics repose sur des intentions comparables : sécuriser l'espace public, en éliminant les facteurs de risque et en actualisant les réglementations pour les adapter aux défis de l'époque. La législation sert de grammaire à nos sociétés. Elle représente un cadrage du possible et dessine un projet de société. À ce titre, l'inclusion sociale doit constituer le premier objectif de la transformation écologique, laquelle risquerait sinon de laisser sur le carreau les plus modestes. »

« Une politique écologique se doit de réduire les inégalités et non de les aggraver par des distorsions grandissantes de pouvoir d'achat. (…) Nous aurons besoin de taxes carbone, mais leurs recettes devront être fléchées vers le portefeuille des plus modestes, que ces taxes ponctionnent proportionnellement davantage. »

# Faire entendre au grand public l'urgence de la situation, sans générer un sentiment d’impuissance.

« Un premier écueil consisterait (…) à considérer que la connaissance est suffisante pour déclencher un passage à l'action. L'approche conventionnelle en communication repose sur le modèle du « déficit d'information ». Selon cette théorie, on observe une corrélation positive entre la compréhension d'un phénomène et les actions prises pour y remédier. (…) Or, il est aisé de constater que ce modèle fonctionne mal : la relation entre ce que les individus savent et ce qu'ils font n'est pas linéaire. Les cam­ pagnes alertant sur les dangers du tabac, par exemple, si elles ont peut-être participé (avec l'augmentation du prix du paquet de cigarettes) à une diminution de l'usage, laissent derrière elles des millions de fumeurs. Et ce malgré un message infiniment plus simple à véhiculer que pour la crise environnementale et sa complexité multifactorielle.

Deuxième écueil : outre le fait qu'il encourage une écologie individuelle, le modèle du déficit d'information induit une responsabilité morale. Puisqu'il suppose que le seul obstacle à l'élimination d'un problème est son ignorance, alors ceux qui savent sans agir se rendent coupables de vice. Mais dans le cas d'un sujet de communication aussi complexe que la crise environnementale, trop de facteurs et de paramètres entrent en jeu pour céder à une lecture aussi simpliste, qui ignore le rôle déterminant des macrostructures sociales dans nos vies. Cette réduction de la responsabilité écologique à un problème moral a d'ailleurs tendance à en polluer le champ lexical, qui se pare d'une inutile sémantique de la vertu. Du côté du qualificatif « sale », les énergies fossiles et les voitures thermiques. Côté « propre », les véhicules électriques et les énergies renouvelables. Si le débat ne parvient pas à se débarrasser de ces attributs moraux malavisés, il se condamnera à un clivage inopérant.

Troisième stratégie contre-productive pour éveiller à l'action environnementale : le recours systématique à la peur. (…) Dans le meilleur des cas, elle attire l'attention, mais ne conduit pas à l'action. Le psychologue clinicien Per Espen Stoknes considère même que le catastrophisme est l'un des cinq obstacles psychologiques empêchant l'action, aux côtés de la distance, de la dissonance cognitive, du déni et du conflit d'identité. L'évocation constante et sans nuance de la fin du monde nous mène à ce qu'il nomme la « fatigue de l'apocalypse », un piège existentiel qui nous pousse à éviter définitivement le sujet. En polarisant le sujet, un traitement catastrophiste et souvent peu rigoureux mène à des stratégies d'évitement de l'information. »

# L’écologie comme un moyen plutôt qu’un but

« Sur la liste des priorités, donc : une manière de communiquer autour de la transformation écologique qui éviterait les clivages et fédérerait une large partie de la population. Avec la théorie de l'autodétermination, initialement appliquée au cadre scolaire, les chercheurs en psychologie américains Edward Deci et Richard Ryan s'intéressent à la raison pour laquelle les individus affirment avoir pris une décision : par choix ou à cause d'un sentiment de contrainte ? Ils distinguent la motivation extrinsèque – des raisons extérieures à l'individu, comme la punition ou la récompense – et la motivation intrinsèque – l'individu trouve du plaisir dans son action en tant que telle. C'est bien cette motivation intrinsèque qu'un projet de société écologique doit viser : le moment où l'individu ne s'engage pas par peur d'une punition ou par culpabilité, mais bien parce qu'il adhère au projet qui lui est proposé et à ce qu'il lui apporte. (…) Face aux phénomènes anxiogènes, il faut surtout faire apparaître ce que chacun a à gagner d'un monde à l'environnement préservé. (…) L’écologie comme un moyen plutôt qu’un but. (…) Les co-bénéfices de la transformation écologique sont nombreux, à commencer par une meilleure qualité de vie grâce à une amélioration de l'alimentation ou de l'air, et in fine de la santé. »

# Rendre la société de consommation ringarde et l’écologie attrayante

« Pour qu'un imaginaire écologique soit efficace et fédérateur, il nécessite une forme de sublime. » Il reste à « produire cet imaginaire, et le faire vivre par la pratique. Les artistes et créatifs en tout genre ont ici un rôle majeur à jouer. Et pas seulement dans les galeries bourgeoises, mais bien dans la vie de chacun, à travers la culture populaire, les références communes et les expériences quotidiennes culturelles – et cela inclut les publicitaires et graphistes, la réclame étant pour certains la seule forme d'art rencontrée. (…)

Les imaginaires sont partout, et d'abord dans nos assiettes : les repas végétariens doivent devenir tendance et être proposés à toutes les tables, grandes et petites. Dans le même ordre d'idées, il faut faire passer de mode l'accumulation vestimentaire de la *fast fashion* et la valorisation des changements de look. La fête et ses déchets, les voyages (…), l’architecture (…), les événements sportifs... Tout est à repenser, tout est à refonder. Les chantiers sont innombrables, d'autant plus que l'écologie doit refaire siens bon nombre des attributs dont le débat public l'a privée en la réduisant à l'écologie partisane. L'écologie passe par les gens, par la technique, par le plaisir, c'est bien davantage une ouverture vers l'avenir qu'un retour vers le passé. »

# Citoyens, étudiants, salariés, chefs d’entreprises, mandataires publiques, … Comment agir ?

**Côté citoyen ?**

Ce que vous pouvez faire :

• isoler votre domicile, cesser ou réduire votre consommation de viande, cesser ou réduire votre usage de la voiture, cesser de prendre l’avion ;

• vous encarter dans un parti politique pour y porter des idées écologiques ;

• rejoindre une association de la société civile, ou quand il s'agit d'enjeux locaux, en créer une ;

• parler des crises environnementales autour de vous.

**Vous êtes étudiant ?**

Ce que vous pouvez faire :

• interpeller votre établissement sur sa maquette pédagogique pour demander davantage de cours sur les enjeux environnementaux, en sensibilisation et en application, dans le cadre de votre futur secteur ;

• plus largement, entrer dans un dialogue avec votre administration pour faire évoluer son modèle.

**Vous êtes salarié ?**

Ce que vous pouvez faire :

• créer ou rejoindre un collectif de salariés engagés, pour trouver des compagnons de route et entamer un dialogue avec votre direction ;

• créer ou rejoindre un collectif inter-entreprises sectoriel pour y partager les bonnes pratiques ;

• rejoindre un syndicat et y pousser des thématiques écologiques, ou rejoindre un syndicat écologique.

**Vous travaillez dans la fonction publique ?**

Ce que vous pouvez faire :

• rejoindre un collectif ou une association d'agents publics engagés.

**Vous êtes chef d’entreprise ?**

Ce que vous pouvez faire :

• effectuer des bilans complets d'émissions de gaz à effet de serre de votre activité ;

• créer ou rejoindre un groupe de travail sectoriel pour réunir les acteurs de votre filière et y demander plus de réglementation publique.

**Vous êtes élu ?**

Ce que vous pouvez faire :

• vous former aux enjeux climatiques, aux questions de biodiversité, de ressources naturelles, de santé des sols, etc., et demander à vos collaborateurs et à vos services administratifs de s'y former également ;

• si vous êtes élu local, participer à l'adaptation de votre territoire en favorisant les aménagements du territoire résilients ;

• prendre en compte les enjeux environnementaux dans chacune de vos décisions et propositions politiques, en vous appuyant sur les services administratifs.

1. Note personnelle : L’intérêt général n’est pas constitué, comme on le lit parfois, par « la somme des intérêts particuliers ». Cf. La "Main Invisible" d’Adam Smith, selon laquelle il existerait un processus naturel par lequel la recherche par chacun de son intérêt personnel concourrait à l'intérêt général. [↑](#footnote-ref-1)
2. Note personnelle : ainsi que dans le domaine aérien.

   L’[Union nationale des compagnies aériennes françaises](https://www.lechotouristique.com/article/billets-davion-bientot-des-prix-fixes-a-350e-en-domestique-et-450e-pour-leurope), par exemple, défend l’instauration un tarif minimum à 350 euros l'aller/retour pour les vols intérieurs et 450 euros pour les vols intra-européens. Et plusieurs Etats défendent également cette idée. En 2020, l’[Autriche a par exemple voulu instaurer un prix plancher à 40 euros](https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/transports/pourquoi-l-autriche-va-fixer-un-tarif-minimum-de-40-euros-pour-les-billets-d-avion_AN-202006080326.html) par segment. Mais Bruxelles y voyant une possible atteinte aux règles du marché intérieur a demandé à Vienne de revoir sa copie. L’Union européenne reste en effet attachée au principe de la liberté tarifaire, qui garantit une saine concurrence.

   Source : <https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/transports/pourquoi-ryanair-ne-devrait-plus-jamais-pouvoir-proposer-de-billets-a-moins-de-10-euros_AV-202208110384.html> (08/2022) [↑](#footnote-ref-2)